

Le Bureau de la Famille du Kreis de Euskirchen conseille et informe sur les sujets tels que

- Enceinte – et tant de questions !
- Où puis-je rencontrer d'autres mères / pères ?
- Comment peut fonctionner au mieux une éducation polyglotte ?
- Je me fais des soucis pour mon enfant : avec qui puis-je en parler ?
- Où trouver une prise en charge pour mon enfant ?
- A quelles aides financières ai-je droit ? De quoi est-ce qu'il me faut faire la demande, et où ?
- Séparé/e/s – et que faire maintenant ?

Vous pouvez vous informer auprès du *Bureau de la Famille* par téléphone ou, si vous préférez, en personne sur les offres variées qui existent partout dans le Kreis Euskirchen.

Sur demande, l'assistance d'un/e traducteur/traductrice est possible.

Il va de soi que vos démarches seront traitées confidentiellement, et que l'offre est gratuite.